

Sur Motion de Mr. *Cuvillier*, secondé par Mr. *Panet*,

ORDONNE', Qu'il soit une instruction audit Comité d'examiner aussi l'état des Importations et Exportations du Pays pour l'année dernière, et de faire les observations que pourra lui suggérer l'état du Commerce entre la Mère-Patrie et ce Pays, et entre ce Pays et les autres Colonies ou Pays étrangers.

Une Pétition de *J. M. Langlois* dit *Germain*, de *Saint Hyacinthe*, dans le Comté de *Richelieu*, dont le nom y est soussigné, a été présentée à la Chambre par Mr. *Viger*, laquelle a été reçue et lue ;—EXPOSANT :—Que le Pétitionnaire auroit acquis à grands frais un certain terrain et un Pont à chevalets construit depuis plusieurs années sur la Rivière *Yamaska*, au pied de la *Cascade*, et vis-à-vis le Village de ladite Paroisse de *Saint Hyacinthe* ; le Pétitionnaire convaincu de la nécessité d'un tel Pont, et de l'avantage que le Public en retire, et désirant augmenter la sûreté et utilité publique, s'adresse très-humblement à la Chambre pour être autorisé à construire ou faire construire à ses propres frais, un Pont de péage sur la dite Rivière *Yamaska*, au pied de la *Cascade*, ou environ, avec les mêmes privilèges, clauses et conditions que la Législature peut accorder, et en obtenir un Acte.

Sur Motion de Mr. *Viger*, secondé par Mr. *Dessaulles*,

RESOLU, Que ladite Pétition soit référée à un Comité de Cinq Membres, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la dépêche convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes et papiers.

ORDONNE', Que Mr. *Viger*, Mr. *Dessaulles*, Mr. *Cherrier*, Mr. *Bandy* et Mr. *Cuvillier* composent ledit Comité.

Une Pétition de *J. B. Denonville*, de *Saint Hyacinthe*, Comté de *Richelieu*, Metunier, dont le nom y est soussigné, a été présentée à la Chambre par Mr. *Viger*, laquelle a été reçue et lue ;—EXPOSANT :—Qu'ayant désir de promouvoir le bien public, le Pétitionnaire a l'honneur d'exposer à la Chambre qu'un Pont sur une branche de la Rivière *Yamaska* à un rapide,